Manifestations de dimanche: les corps calcinés retrouvés dans une agence bancaire à Al Hoceima sont ceux des fauteurs de troubles

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-02-2011 23:38:48

Les corps calcinés de cinq personnes ont été retrouvés à l'intérieur de l'une des agences bancaires incendiées par les fauteurs de troubles dans la ville d'Al Hoceima, lors des actes de vandalisme qui ont suivi les manifestations organisées dimanche au Maroc, a indiqué lundi à Rabat le ministre de l'Intérieur, Taieb Cherqaoui.

Dans une déclaration à la presse, M. Cherqaoui a souligné qu'une enquête est en cours sur instructions du parquet, pour déterminer les causes et les circonstances de ces actes.

Il a indiqué que les manifestations pacifiques, qui ont eu lieu dans plusieurs villes du Royaume, au niveau de 53 préfectures et provinces, ont connu la participation, à des taux variables, d'environ 37.000 personnes.

Ces manifestations ont pris plusieurs formes : sit-in, marches et rassemblements, a précisé le ministre, ajoutant que "grâce au climat de liberté, à la pratique démocratique saine et authentique et au droit à la liberté d'expression que connait notre pays, ces manifestations se sont déroulées dans un climat pacifique empreint de sérénité et de discipline".

Toutefois, et après la fin des manifestations, a-t-il noté, les villes de Tanger, Tétouan, Larache, Al Hoceima, Sefrou, Marrakech et Guelmim ont connu des actes de sabotage auxquels se sont livrés des fauteurs de troubles, dont des mineurs et des repris de justice.

Ces agissements ont été suivis d'actes de pillage et de cambriolage qui ont visé des biens d'autrui, a relevé M. Cherqaoui.

Un total de 33 établissements et édifices publics, 24 agences bancaires, 50 commerces et édifices privés, 66 véhicules et deux vélomoteurs ont été endommagés lors de ces actes criminels, a indiqué le ministre.

Il a précisé que dans la ville de Larache, des fauteurs de troubles ont investi un immeuble relevant de l'Administration des douanes où ils se sont emparés de quantités drogues et de boissons alcoolisés saisies par ladite administration.

Pour mettre fin à ces actes criminels, les forces de l'ordre, composées des éléments de la Sureté nationale, de la Gendarmerie Royale et des Forces Auxiliaires, ont procédé, conformément à la loi, à la dispersion des fauteurs de troubles et à l'arrestation de certaines personnes présumées impliquées dans ces actes, a-t-il ajouté.

Quelque 120 personnes ont été interpellées et seront déférées devant la justice alors que les mineurs arrêtés sur les lieux des événements ont été remis à leurs tuteurs, a indiqué le ministre,

notant que 128 personnes ont été blessées, dont 115 éléments des forces de l'ordre, lors de ces actes de vandalisme.

Les recherches se poursuivent, sous la supervision des autorités judiciaires compétentes, pour l'arrestation du reste des personnes impliquées dans ces actes et leur présentation à la justice.

Il a enfin souligné que "les pouvoirs publics veilleront avec la même détermination à garantir le climat de liberté d'expression, à faire face, avec la force de la loi, à tout ce qui est susceptible de porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité des citoyens ou à leurs biens".
MAPF